

2 contraventions pour stationnement très gênant quelle article

Par levavasseur emmanuel, le 09/01/2018 à 12:55

bonjour, j'ai pris 2 pv de stationnement très gênantà 40mn d'intervalles. l'arrêté de la cour de cassation du 07/06/1995 n°97-84757 s'applique t-il toujours pour contester le second? merci

Par janus2fr, le 09/01/2018 à 13:36

Bonjour,

Oui, si le véhicule n'a pas été déplacé entre les 2 PV, le second est contestable.

Par levavasseur emmanuel, le 09/01/2018 à 14:28

merci de votre réponse .dois-je cité l'arrêté de la cour de cassation dans ma contestation?